
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 22 novembre 2017 à 18h30 heures,
À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 40 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
4	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Christiane MOLLAR
7	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Départ après la 40 ^{ème} délibération
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
15	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir de Robert CLERC
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
30	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	
32	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
33	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Colette GILLET
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 ^{ère} délibération Pouvoir de Renaud BERETTI
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 40 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'Yves MERCIER

26 communes présentes

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Françoise GRAVIER	Directrice du Pôle Ressources
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Habitat – Foncier
Catherine FABBRI	Responsable Politique de la Ville
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Pascal RAMPNOUX	Trésorier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 novembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 278 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 44 présents (42 titulaires et 2 suppléants), et 54 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 47 Année : 2017

Exécutoire le : 27 NOV. 2017

Affichée le : 27 NOV. 2017

Visée le : 27 NOV. 2017

ADMINISTRATION GENERALE
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Désignation des suppléants

Monsieur le Président rappelle que l'article 1609 nonies C du code général des impôts prévoit qu'une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) est créée par l'établissement public de coopération intercommunale, chaque commune disposant d'au moins un représentant.

La CLECT est chargée d'évaluer le coût net des dépenses transférées des communes membres à l'EPCI lors de chaque transfert de compétences. L'évaluation du montant de ce transfert permet de déterminer le montant de l'attribution de compensation (AC) qui devra être versé aux communes concernées par le transfert (ou que ces dernières devront verser, en cas d'attribution de compensation négative).

Le conseil communautaire du 9 février 2017 a créé une commission locale d'évaluation des transferts de charges afin d'évaluer les transferts de charges associés au transfert des compétences et d'en mesurer les conséquences sur les montants des attributions de compensation perçues ou versées par les communes membres.

Afin de permettre à cette commission de disposer du quorum lors de ses réunions, il est proposé de désigner des suppléants. Suite à la consultation des communes, la composition suivante est proposée :

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
AIX-LES-BAINS	Marina FERRARI	Thibaut GUIGUE
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	Fabien COUDURIER
BOURDEAU	Laurent RUFFION	Jean-Marc DRIVET
LE BOURGET-DU-LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pierre HOCHARD
BRISON-SAINT-INNOCENT	Anthony BONDAIN	Jean-Marc BORNAND
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Michèle LAGIER-TOURENNE	Nicole FALCETTA
CHANAZ	Yves HUSSON	Clément NOLY
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Jean-Michel THONET
CONJUX	Claude SAVIGNAC	Rémi FURLAN
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Danièle BEAUX SPEYSER
ENTRELACS	Bernard MARIN	Jean-François BRAISSAND
GRÉSY-SUR-AIX	Guy FALQUET	Didier FRANCOIS
MERY	Eudes BOUVIER	François FOURCHES
LE MONTCEL	Robert COLICCI	Clarence APPELL
MOTZ	Olivier BERTHET	Laurent DEJEY
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Claude PERROUX
ONTEX	Christophe BOUILLET	Nadine BELAOUS
PUGNY-CHATENOD	Marc MORAND	Jean-Guy MASSONNAT
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pierre-Yves PASQUALI
SAINT-OFFENGE	Cécile PEIGNELIN	Bernard GELLOZ
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Yves RAYMOND	Sylvie L'HEVEDER

SAINT OURS	Eve SAILLET	Louis ALLARD
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Sandrine PERRIN
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Eric COURSON
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	Eric MOREAU
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Catherine TRANCHINO
VIVIERS-DU-LAC	Karine MAHE	Michel ESTRA
VOGLANS	Yves MERCIER	Jacques CONVERT

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE l'institution de suppléants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges,
- APPROUVE la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges telle que présentée.

Aix-les-Bains, le 22 novembre 2017

Le Président,
Dominique DORD.



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 40
- Votants : 49
- Pour : 49
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Administration générale - Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées - désignation des suppléants

Date de transmission de l'acte : 27/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 27/11/2017

Numéro de l'acte : d2132 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171122-d2132-DE

Date de décision : 22/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants